

## Budget principal du PNR PL : décision modificative n°4 concernant les amortissements 2024

Rapporteur : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

À la suite du passage du PNR PL à la nomenclature M57, le service financier a effectué avec la collaboration du Service de Gestion Comptable de Nontron une mise à jour complète de l'état de l'actif du PNR PL. Cela a permis un recalcul au plus juste des dotations d'amortissements 2024.

Le budget principal 2024 avait prévu 79.469 €. Après ce long travail de réactualisation, le montant des immobilisations s'élève à 88.372.27 €

Afin de pouvoir mandater ces amortissements, il conviendrait de prendre la décision modificative d'ouverture de crédits suivante :

Section	Chapitre	Intitulé	Article-fonction	Intitulé	Montant
Fonctionnement dépenses	042	Opération d'ordre de transfert entre sections	6811-020	Dotations amort. Immo. Incorporelles	10.000 €
Fonctionnement dépenses	011	Charges à caractère général	617-020	Etudes et recherches	-10.000 €
Investissement dépenses	23	Immobilisations en cours	2313-020	Constructions en cours	10.000 €
Investissement recettes	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	2805-020	Licences, logiciels, droits similaires	2.000 €
			28158-020	Autres installations, matériel et outillage technique	2.000 €
			281838-020	Autre matériel informatique	2.000 €
			281848-020	Autres matériels de bureau et mobiliers	2.000 €
			28188-020	Autres	2.000 €

### Il vous est proposé :

- De valider la décision modificative n°4 du budget principal du PNR PL détaillée ci-dessus ;
- D'autoriser la Présidente à signer tous documents en lien avec cette décision.